

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 28/09/2009

Réception par le Prefet : 28/09/2009

Publication : 02/10/2009



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2009-12-10-3

Séance du vendredi 25 septembre 2009

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

SUBVENTION PLURIANNUELLE AU PROJET INTERREG "PHAENOVUM" (2009-2011) ET ANNULATION DE LA SUBVENTION AU PROJET "EURO-INFO-SANTÉ" (REPORT DU PROJET À 2010).

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération n° E6-2008 du 20/03/2008, complétée par la délibération n° 2009-2-1-3 du 26/03/2009 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,

VU la délibération n°CP-4-10-15 du 20/03/2009 relative au soutien du Conseil Général à 3 projets Interreg, dont *Phaenovum* et *Euro-Info-Santé*,

VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- annule les subventions de 8 013,64 € accordée à *Euro-Info-Consommateurs* et de 15 000 € accordée à la Ville de Lörrach lors de la Commission Permanente du 20/03/2009 ;
- approuve l'engagement financier pluriannuel du Département à hauteur de 40 000 € pour le projet *Phaenovum*, sous réserve du vote de l'autorisation d'engagement complémentaire en Décision Modificative n°2 ;

- autorise le versement à la Ville de Lörrach de la participation du Département au titre des années 2009 à 2011, au rythme de 15 000 € en 2009, 12 500 € en 2010 et 12 500 € en 2011, sur présentation de rapports d'exécution en 2010 et 2011, sous réserve de l'inscription des crédits ;

Les crédits seront disponibles au programme F812, chapitre 65, fonction 048, nature 6562, du budget de l'exercice 2009, sous réserve du vote de l'AE complémentaire en DM2.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and a tilde-like mark below the vertical line.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions